



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 22 juillet 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : dont acte de mon échec.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°102 B

A l'attention de :

- monsieur Mohamed CHIH, adjoint au Maire de Lyon
- monsieur Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon

Messieurs,

Je vous ai écrit le 13 juin dernier pour exprimer une vraie colère concernant la continuation du stationnement quasi-quotidien de véhicules de la Police nationale sur le parvis piétonnier du Palais de Justice, ou place Duquaire, dans le 5e arrondissement.

Cette Fiche DS N°102 faisait suite au courrier envoyé le 1er juin 2023, relancé le 17 octobre 2023 à la Mairie du 5e Adt de la part de trois entités citoyennes (Renaissance du Vieux-Lyon, conseil de quartier Quartiers Anciens, Les Droits du piéton) demandant la fin de ce stationnement illégal par la pose de simplement trois potelets PMR anti-intrusion.

Malgré le soutien de la Mairie du 5e Adt, votre intervention auprès de la Préfecture, le stationnement des véhicules de la Police nationale sur le parvis piétonnier du Palais de Justice va se poursuivre. En effet, l'article paru dans Le Progrès du 8 juillet dernier est sans appel : la Police nationale y affirme que la cour intérieure du Palais de Justice, les stationnements dédiés pour elle rue de la Bombarde et rue du Palais de Justice sont insuffisants pour le stationnement des véhicules de police.

Je prends acte de cette réponse, et par-là même de mon échec à faire cesser ce stationnement. Car c'est bien d'un échec dont il s'agit. Je ne relancerai donc plus ce sujet.

Toutefois, cette réponse sans appel de la Police nationale montre que tous ceux qui ont dit, affirmé et parfois proclamé que cette même Police nationale aurait tous les pouvoirs si les récentes élections législatives étaient gagnées par le parti politique Rassemblement National se sont trompés. La Police nationale a déjà tous les pouvoirs.

Je vous adresse, Messieurs les Adjointes, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Nadine GEORGEL, maire du 5e Adt
- Mme Marielle PERRIN, adjointe mairie 5e Adt
- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon
- Le Progrès-Quartiers